



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 juillet 2023  
N°1024

**FRANCE 2030 :**

**LE GOUVERNEMENT ANNONCE DEUX APPELS A PROJETS POUR SOUTENIR LES EQUIPEMENTS INNOVANTS ET SOUVERAINS EN ROBOTIQUE**

Alors que vient de se tenir à Bordeaux la 26<sup>ème</sup> édition de la Robocup, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, annoncent deux appels à projets dans le cadre du volet robotique et machines intelligentes de France 2030. Leur ambition est double : contribuer à la réindustrialisation compétitive et écologique de la France et placer le pays en leader des machines robotiques émergentes à haute valeur ajoutée.

Ils seront opérés par l'ANR et Bpifrance pour le compte de l'Etat.

### **FRANCE 2030 : UNE STRATEGIE DEDIEE A LA ROBOTIQUE ET AUX MACHINES INTELLIGENTES**

La robotique connaît de profondes mutations, à la convergence de différentes disciplines : électronique, réseaux de communication et numérique. Les évolutions rapides dans le domaine de l'intelligence artificielle ouvrent en particulier la voie à de nouvelles applications. **La France est internationalement reconnue pour sa recherche en Robotique. Elle est classée dans le top 5 mondial en matière de publications scientifiques**, et affiche dans ce domaine une dynamique entrepreneuriale forte. Elle peut ainsi se positionner en leader européen et international sur des marchés robotiques émergents.

**Les formes et applications de la robotique sont multiples** : robots poly-articulés, drones, robots serpents pour accéder à des milieux accidentés, robots pour l'aide à la personne, robots agricoles, etc. Les robots offrent de nouvelles capacités d'action en réalisant des tâches de plus en plus sophistiquées.

**Plus spécifiquement, dans l'industrie, les robots de nouvelle génération, plus interactifs et flexibles, permettent d'allier performance, sobriété et agilité des chaînes de production, dans une nouvelle dynamique collaborative.** Ces nouvelles solutions sont adaptées tant aux grandes entreprises qu'aux TPE, PMI et ETI, qui sont les forces vives de nos territoires d'industrie. Les équipementiers, intégrateurs et offreurs de solutions industrie du futur sont des acteurs clés pour en accélérer le déploiement.

Alignée sur les ambitions de France 2030, la stratégie robotique et machines intelligentes porte **quatre grands objectifs**:

- **Renforcer notre autonomie stratégique** sur les grands marchés des transitions énergétique et écologique ;
- **Réindustrialiser par les innovations de rupture** (de procédés, de modèles économiques et d'organisations) ;
- **Placer la France en leader** sur des marchés robotiques émergents et à haute valeur ajoutée ;
- **Contribuer aux 10 objectifs de France 2030**, la robotique étant une technologie d'intérêt général.

Elle s'articule autour de trois dynamiques :

- **Transformation** du secteur économique clé qu'est l'industrie, avec des solutions (équipement et systèmes) pionnières et une dynamique de filière qui entraîne l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur (donneurs d'ordre – fournisseurs – sous-traitants) et génère durablement des emplois. Cette transformation inscrit l'industrie en acteur clé de la transition écologique ;
- **Réindustrialisation** audacieuse, en rupture des marchés consolidés (produit-procédés – modèles), avec un impact écologique et territorial positif ;
- **Néo-industrialisation**, pour que la France soit leader de nouvelles filières industrielles d'excellence (briques technologiques de l'industrie du futur et robots de service professionnel).

**La stratégie robotique et machines intelligentes, élaborée en lien étroit avec la feuille de route technologique de la filière Solutions Industrie du Futur, s'inscrit en transverse des filières utilisatrices** : il n'y aura pas d'appréciation discriminante en fonction des thématiques sectorielles, ou des technologies développées. Tout projet a vocation à être retenu s'il remplit les critères d'éligibilité et se positionne sur une brique technologique différenciante.

Enfin, la robotique et l'industrie offrent un important gisement d'emplois qui induisent des **besoins importants en matière de formation et d'attractivité**. Les projets concourant à cette ambition pourront être soutenus dans le cadre de l'**appel à manifestation d'intérêt Compétences et Métiers d'Avenir**.

## DEUX DISPOSITIFS LANCES CE JOUR

### Appel à projets « Offre de robots et machines intelligentes d'excellence »

Ce dispositif s'adresse aux acteurs de la filière équipements robotiques et industriels pour accompagner leurs projets du démonstrateur vers le système intégré dans des conditions de missions opérationnelles. Il retiendra des candidatures susceptibles d'aboutir à un leadership européen voire mondial, de renforcer la maîtrise de nos équipements et de leurs composants essentiels et de concourir à notre souveraineté sur les grands marchés de la transition énergétique et écologique.

#### En 2023 et 2024, les projets pourront être déposés lors de 3 relèves.

- 21/09/2023 à 12h00 (midi, heure de Paris)
- 25/01/2024 à 12h00 (midi, heure de Paris)
- 25/06/2024 à 12h00 (midi, heure de Paris)

Cet appel est opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance. Le cahier des charges est accessible ici : [Appels à projets et concours | Bpifrance](#)

### Appel à Projets « Défi transfert robotique »

Ce défi propose d'accélérer le transfert de briques de technologies issues de la recherche et d'en faciliter la transformation en solutions pionnières. En réunissant laboratoires de recherche, intégrateurs et utilisateurs, le défi permet de concevoir et de mettre en œuvre des solutions robotiques inédites, reposant sur des briques technologiques au stade de la preuve de concept. Il s'agit de les adapter aux contraintes opérationnelles et premières exploitations industrielles. Le défi est décomposé en deux phases : d'abord le soutien à des preuves de concepts pour de multiples briques technologiques issues de la recherche, différenciantes et à fort potentiel, puis, pour les meilleurs d'entre elles, à un soutien au déploiement pouvant aller jusqu'à 10M€ autour de projets collaboratifs.

#### Les projets sont à déposer selon le calendrier suivant :

- Date de clôture pour le dépôt des pré-projets : 09/11/2023 à 11h00 (heure de Paris).
- Date de clôture pour le dépôt des projets complets : 15/05/2024 à 11h00 (heure de Paris).

Cet appel est opéré pour le compte de l'Etat par l'ANR pour la phase 1 et par Bpifrance pour la phase 2 de mise en œuvre opérationnelle.

L'adresse de consultation de l'appel à projets : <https://anr.fr/Defi-Robotique-2023>

#### Contacts presse

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : [presse-mesr@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesr@recherche.gouv.fr)

Ministère chargé de l'Industrie : [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

Secrétariat général pour l'investissement : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

Bpifrance : [presse@bpifrance.fr](mailto:presse@bpifrance.fr)

Agence nationale de la recherche (ANR) : [contactpresse@agencerecherche.fr](mailto:contactpresse@agencerecherche.fr)